



RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00334
Numéro SIREN : 419 019 880
Nom ou dénomination : A.N.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000923

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/000923**
n° de gestion : **1998B00334**
n° SIREN : **419 019 880 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 06/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.N.C.A. - Société à responsabilité limitée
307 route de Thones ZI de Viuz - Faverges 74210 Faverges-seythenex -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



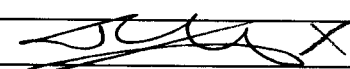
662915

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ANCA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>307 route De Thônes 74210 FAVERGES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 1 9 0 1 9 8 8 0 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/06/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 439
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	217 122
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	46 465
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	340
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
	TOTAL (II) BJ		BK	269 027
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	29 947
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	271 131
		Autres créances (3) BZ	CA	61 282
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	226 326
		Disponibilités CF	CG	131 264
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	7 483
TOTAL (III) CJ		CK	727 436	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	269 027
				1 000 764
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an		
Immobilisations :		CR		
Stocks :		Créances :		

BS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ANCA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000.....)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 358	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	205 246	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) 			DI	108 262	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	720 867	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	44 184	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	25 744	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	20 923	
	Dettes fiscales et sociales			DY	189 043	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	279 897		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 000 764		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	261 685
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ANCA						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	37 119	FC	37 119
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 130	FH	1 445 983	FI	1 447 113
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 130	FK	1 483 103	FL	1 484 233
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	14 434	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	16 568
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 290
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	292 083
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 058
	Salaires et traitements*					FY	807 778
	Charges sociales (10)					FZ	192 765
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	36 278
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	55	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	124 790
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 393
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 399
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	381
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	381
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 018
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	125 808

BS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ANCANéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 710	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	996	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 210	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 206	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	503	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 050	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 509 779	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 401 517	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	108 262	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	53	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	522			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	474			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 210			
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 710		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ANCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 1 000 764 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 108 262 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage Industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel Informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

B S

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 37 714 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

BS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 439			5 439
Immobilisations incorporelles	5 439			5 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	247 762	6 788	4 500	250 050
- Installations générales, agencements aménagements divers	148 303	109 585		257 887
- Matériel de transport	3 353			3 353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 213	5 073		25 286
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	21 450		21 450	
Immobilisations corporelles	441 080	121 446	25 950	536 576
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	334	6		340
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 210		4 210	
Immobilisations financières	4 544	6	4 210	340

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		121 446	6	121 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 950	4 210	30 160
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 439			5 439
Immobilisations incorporelles	5 439			5 439
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	202 119	19 503	4 500	217 123
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 389	15 368		25 757
- Matériel de transport	3 353			3 353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 948	1 407		17 356
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	231 810	36 279	4 500	263 588
Total immobilisations	237 249	36 279	4 500	269 028

BS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 339 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	271 131	271 131	
Autres	61 283	61 283	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 483	7 483	
Total	339 897	339 897	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	18 236
INTER.COURUS/VALEURS MOB.	872
Total	19 108

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	14 140		14 140		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			14 140		
Financières					
Exceptionnelles					

BS

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 279 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	44 185	25 973	18 211	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 924	20 924		
Dettes fiscales et sociales	189 044	189 044		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 745	25 745		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	61 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 815			
(**) Dont envers les associés	25 745			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 25 745 euros.

135

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 364
CONGES A PAYER	45 951
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	15 337
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	20 678
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	6 902
PROV. URSSAF GERANT	48
PROV. MALADIE GERANT	71
PROV. VIEILLESSE GERANT	85
PROV. TAXE APPRENTISSAGE	2 270
PROV. FORMATION CONTINUE	4 346
PROV.CET	5 086
PROV CILSE 1 % LOGEMENT	1 126
PROV CETIM TAXE COREM	65
TOTAL	107 661

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE D AVANCE	2 878		
COTISATION TNS	4 605		
TOTAL	7 483		

B S

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 790 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

"ANCA"
S.A.R.L. au capital de 400.000 euros
Siège social : 307, route de Thônes
ZI de Viuz
74210 FAVERGES
419 019 880 R.C.S. ANNECY

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize
Le 31 décembre à 17 heures
Au siège social, à Faverges

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « A.N.C.A » au capital de 40.000 euros, divisé en 1.000 parts sociales de 40 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

. Monsieur Serge BORDIGNON

Propriétaire de 999

parts sociales, ci 999 parts

. Madame Muriel BORDIGNON

Propriétaire de 1

part sociale, ci 1 part

TOTAL 1000 parts

Monsieur Serge BORDIGNON, préside la réunion en sa qualité de gérant associé.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance.
- Affectation des résultats.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation de l'associé
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 juin 2016.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

B S

Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 108 262 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons l'affectation de résultat suivante :

- Bénéfice de l'exercice.....108.262 €
- A la réserve légale.....5.450 €
- Le solde à la réserve ordinaire102.812 €

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

BS

"ANCA"
S.A.R.L. au capital de 400.000 euros
Siège social : 307, route de Thônes
ZI de Viuz
74210 FAVERGES
419 019 880 R.C.S. ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2016
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2016

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons l'affectation de résultat suivante :

- Bénéfice de l'exercice.....108.262 €
- A la réserve légale.....5.450 €
- Le solde à la réserve ordinaire102.812 €

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

LE GERANT

